Revue de Traduction et Langues Volume 17 Numéro 01/2018, pp. 24-33
Journal of Translation and Languages **مجلة الترجمة واللغات**
ISSN (Print): 1112-3974 **EISSN (Online): 2600-6235**

La symbolique du voile dans Rêves de femmes une enfance au harem de Fatima Mernissi

The Symbolism of Veil in Fatima Mernissi's Dreams of Women a childhood in the Harem

Bouayed Nassima
Université d'Oran2 Mohamed Ben Ahmed-Algerie
Laboratoire de LAFRAMA
nassimabouayed@hotmail.fr
0000- 0002-5628-081X

Pour citer cet article :
Bouayed, N. (2018). La symbolique du voile dans Rêves de femmes une enfance au harem de Fatima Mernissi. *Revue Traduction et Langues 17(1),* 24-33.

Reçu: 12/ 06/2018; **Accepté**: 25/ 06/ 2018, **Publié:** 31/08/2018

Abstract: *The Maghrebi woman has long suffered from the deletion and confinement that society has imposed on her since the beginning of time. Fatima Mernissi immediately felt concerned and has just wanted to give the floor to all those women who have been silenced so far. The title of her novel is already very indicative, Childhood in the Harem, harem or the forbidden. We will endeavour to go through this work to show how Mernissi has tried to break the rules by using her writing to oppose the discomfort that reigns around these women who had to make a very difficult choice through a lot of compromises to free themselves from the veil of practices and tradition.*
Keywords: *Harem, symbol, Veil, Women.*
Résumé : *La femme maghrébine a longtemps souffert de l'effacement et l'enfermement que la société lui a imposé depuis la nuit des temps. Fatima Mernissi s'est tout de suite sentie concernée et a justement voulu redonner la parole à toutes ces femmes qui ont été assignées au silence jusqu'ici. Le titre de son roman est déjà très évocateur, Une enfance au Harem, le harem ou l'interdit. Nous allons à travers cet article montrer de quelle façon Mernissi a essayé de braver les interdits en usant de son écriture afin de dénoncer le malaise qui règne autour de ces femmes qui ont dû faire, à travers beaucoup de compromis, un choix très difficile : celui de se libérer du voile des us et de la tradition.*
Mots-clés *: Femme, Harem, symbole, Voile.*

1. Introduction

Le voile à travers l'œuvre de Fatima Mernissi[1] occupe des fonctions pragmatiques régulant le rythme narratif. Il est employé par l'écrivaine pour inscrire des visions

[1]Sociologue, écrivain et féministe marocaine née en 1940 à Fès (Maroc), et morte le 30 novembre 2015 à Rabat (Maroc). Auteurs de plusieurs livres, notamment : « *Sexe, Idéologie, Islam, 1985* », « *Sultanes*

Auteur corerspondant: Bouayed Nassima

particulières de la femme et de la culture dans laquelle elle se trouve impliquée. Pris dans son sens littéral, le voile reste cantonné dans la sphère religieuse ou traditionnelle. Mais s'affranchissant de cette clôture, il devient un signe sémiotique en action. Comme l'explique Todorov (1978 :11) dans *Symbolisme et interprétation* lorsqu'il dit que « nous pouvons utiliser et interpréter chaque énoncé d'une façon tout autre". Nous pouvons dire en effet, que le même énoncé contient un composant pragmatique qui surdétermine le composant informatif ; Todorov parle de « sens direct » et de « sens indirect » auquel il réserve le nom de « symbolisme linguistique ». En effet, pour lui : *« la production indirecte de sens est présente dans tous les discours, et probablement domine-t-elle entièrement certains d'entre eux, et pas des moins importants : ainsi la conversation quotidienne ou la littérature »* (Ibid : 11).

Dans le texte littéraire, le sens indirect, hétérogène et polysémique développe davantage de stratégies discursives : véritables construits idéologiques qui donnent à voir et à lire le voile autrement. C'est dans cette optique que se développera une lecture de l'œuvre Mernissienne qui se focalisera davantage sur les sens implicites qui confèrent au voile une forte charge sémantique. Cette définition rejoint celle de F. Rastier (1991 :20) qui considère que « l'isotopie est le parcours logique d'un sens », c'est-à-dire qu'un texte, doit asseoir une logique discursive chez le lecteur par le principe de la redondance, des méta-règles de cohérence, de cohésion, de progression et de non contradiction.

Nous nous demanderons, à travers cette analyse, quelle « figure de Soi » est reflétée par l'iconisation du voile en tant qu'objet sémiotique et quelles représentations de ce voile, dans sa composante lexicale et pragmatique, nous pouvons dégager dans le roman de F. Mernissi « *Rêves de femmes : une enfance au harem »*.

2. Représentations et symbolique du voile

Auteure de renommée internationale, Fatima Mernissi, franchit les frontières qui, à une certaine époque, étaient encore interdites aux femmes. Ainsi, à travers son œuvre ce sont toutes ces femmes dont elle parle, qu'elle tente de sauver de leur emprisonnement qui a déjà trop longtemps duré depuis de longues générations. Dans l'espace de son œuvre, un espace essentiellement féminin, les femmes vivent l'enfermement et la claustration. Elles sont dissimulées aux regards, ou bien par un voile ou bien totalement enfermées derrière les murs du harem[2]. Impuissantes, elles rêvent de changement et d'émancipation, mais elles rêvent surtout de franchir les barrières idéologiques ancrées par la force des traditions.

L'homme, dans la société arabe en général et dans la société maghrébine en particulier, a toujours considéré la femme comme sa propriété et son bien. En tant que telle, elle ne devait exister qu'a travers les interdits qu'il lui impose et le rôle qu'il lui

oubliées : femmes chefs d'État en Islam,1990 », « *Le monde n'est pas un harem*,1991 », « *Le harem politique : le Prophète et les femmes, 1992 »*

[2] « *Appâts, moqueuses, voleuses d'images, elles sont cerclées d'interdits et protégées par une loi qu'on ne peut transgresser, la mère inquiète veille, le père dictateur ordonne : malheur à celui qui fixera pendant trop longtemps le corpus féminin dessiné dans les doublures des rideaux !* » : Nina BOURAOUI. *La Voyeuse interdite.* Gallimard. 1993. P. 12.

assigne. Elle ne devait, en aucun cas, remettre en question cet ordre des choses. Malek Chebel, affirmait qu':

> En terre arabe, une femme n'existe jamais d'une manière autonome. Elle est toujours fille, épouse, mère ou amante d'un homme. Son individualité sociale et politique est refoulée au profit de son lien de parenté, de son engagement matrimonial ou même, à l'extrême, de sa simple proximité géographique avec ce tuteur (1993 :342)

L'auteure et sociologue marocaine, féministe et révoltée, s'est focalisée dans ses écrits sur la défense de la femme et s'est donnée comme mission de dénoncer toutes les injustices qu'elle a eues à subir des siècles durant. Au sujet du voile notamment, qui, il faut le noter, n'est pas lié à la seule confession religieuse musulmane mais qui appartient à toutes les grandes religions monothéistes, elle évoque les propos d'un penseur égyptien[3], auteur d'un ouvrage intitulé *Tahrir al-mar'a* (la libération des femmes), où ce dernier émettait l'hypothèse que :

> Les hommes voilaient les femmes parce que leur charme et leur beauté leur faisaient peur. Les hommes incapables de résister aux femmes, écrivait-il étaient souvent sur le point de s'évanouir quand une belle femme passait à proximité. Qacem Amin concluait en incitant les hommes arabes à trouver en eux-mêmes le moyen de vaincre leur peur, pour que les femmes puissent quitter leur voile. (1899 : 95)

Le voile devient ici symbole de l'incapacité des hommes à se maîtriser face à la beauté des femmes. N'arrivant pas à vaincre leur peur (peur de leurs pulsions et peur de l'adultère), les hommes imposèrent le voile à leurs femmes et cachèrent ainsi l'objet de tous leurs désirs et de toutes leurs convoitises.

Dès les premiers chapitres du livre *Rêves de femmes*, nous sentons une véritable révolte qui gronde à l'intérieur de l'auteure. Une révolte qui s'installe dès le plus jeune âge et qui grandit chaque jour davantage. « Ne te couvre jamais la tête ! Tu entends ? Jamais ! » (P. 97) disait la mère révoltée à sa fille. Il apparaît à travers la lecture du roman, que la cause de cette révolte est la discrimination et l'injustice représentées par le voile. Et même si quelques fois nous ne le percevons pas, nous le sentons et nous le devinons car il est ancré dans l'esprit, tout comme le harem qui :

> (…) relève de la même logique, c'est un espace protégé, organisé avec un code précis. Aucun homme ne peut y pénétrer sans la permission de son propriétaire et, dans ce cas, il doit se conformer à sa loi. (…) Si on connait les interdits, on porte le harem en soi, c'est le harem invisible. On l'a dans

[3]QASIM Amin (1865, Alexandrie - 1908, Le Caire) est un penseur égyptien connu comme un des principaux investigateurs du courant féministe arabe. Son œuvre principale, *Tahrir al-mar'a* [*La Libération de la femme*], est publié en 1899. Il y affirme que l'éducation et l'autonomie des femmes sont des signes de modernité, et que le statut de la femme au sein d'une société reflète le niveau de civilisation atteint.

> la tête, inscrit sous le front et dans la peau. Cette idée d'un harem invisible, d'une loi tatouée à mon insu sous mon front, bien logée dans mon cerveau, me troublait terriblement » (Fatima Mernissi, ibid. : 61)

Le harem et le voile apparaissent comme appartenant à un même espace, celui de l'interdit et de l'enfermement. Le mot « *tatouée* » porte tout le poids qui pèse sur l'âme de cette femme ; car indélébile est cette loi. Elle hante presque la personne. Tout porte à croire, après l'analyse faite de ce roman, que dans ce dernier, le voile, tout comme le harem, quand il n'est pas visible, est porté à l'intérieur de soi comme un poids dont on n'arrive pas à se débarrasser et qui conditionne dans une large mesure les représentations et les fantasmes des uns et des autres. Cependant, nous ne saurions donner le même sens au terme « *voilées* » utilisé dans la même page par la narratrice qui décrit la vie à la campagne :

> Les femmes peuvent se rendre librement dans les champs, car aucun étranger ne rôde aux alentours pour essayer de les apercevoir. Les femmes peuvent monter à cheval des heures durant sans rencontrer âme qui vive. Mais si elles rencontrent un paysan sur leur chemin, et qu'il voit qu'elles ne sont pas voilées, alors il se couvre la tête de la capuche de sa djellaba pour montrer qu'il ne les regarde pas. Donc, dans ce cas, le harem est inscrit dans la tête du paysan, sous son propre front. Il porte un harem invisible, caché dans sa petite tête. (ibid, : 61)

Nous comprenons plutôt une certaine distance que s'imposerait cet homme de la campagne envers ces femmes. C'est un signe de respect que demande la vie à la campagne, puisque c'est l'homme lui-même qui se voile de sa capuche. L'idée de la femme *Horma*, s'impose à nous et une toute autre dimension est donnée au voile. Il devient synonyme de la considération que les hommes ont envers les femmes, ou alors de l'interdiction de les voir comme le souligne José Morel Cinq-Mars dans son ouvrage sur la pudeur, (2004 :539), « (…) le voile imposé ou choisi par les femmes rend manifeste l'interdiction faite aux hommes d'accéder à l'univers féminin ».Il assure alors, d'après GÖLE Nilüfer, « une certaine liberté et protège la femme des regards et des convoitises des hommes tendant vers le contrôle de l'espace public conçu en tant qu'espace "naturellement" masculin et moralement dangereux et dégradant pour la femme »(2005:423)

Le voile peut s'affranchir du sens religieux ou traditionnel pour offrir une toute autre signification : c'est lorsque l'auteure compare le voile que porte la femme à la croix jaune à laquelle étaient astreints les juifs lors de la deuxième guerre mondiale : *« Les Allemands obligent les juifs à porter quelque chose de jaune chaque fois qu'ils mettent le nez dehors, tout comme les musulmans exigent que les femmes portent un voile, pour pouvoir immédiatement les repérer »* (ibid., : 91).

Apparaît, ici, une démesure où nous sentons une virulence qui ne peut que traduire, peut-être, l'état d'âme de Fatima Mernissi. Car si le voile reste un aspect social et religieux, puisque nous le retrouvons dans les trois religions monothéistes, ainsi que dans les sociétés païennes, toléré, admis ou imposé, il est difficile de l'assimiler au signe dont

parle l'auteur : un signe imposé par l'Allemagne nazie aux juifs pendant la deuxième guerre mondiale, porté comme dispositif de discrimination et de marquage.

Pour étayer son point de vue et lui donner plus de poids, Fatima Mernissi fait intervenir même sa mère qui, nous supposons, n'a peut-être jamais accepté de porter ce voile. Et nous pouvons comprendre par là et par cette projection dans le passé, qu'il y avait toujours cette colère ou ce rejet d'une situation qu'elle n'a pas choisie. Et c'est toujours l'homme qui est à l'index et à qui elle dresse des procès Une colère que nous retrouvons ainsi à la page 97 et qui est exprimée par cette mère interdisant à sa fille de se couvrir la tête, allant jusqu'à lui « ôter le foulard » de dessus la tête en « *hurlant* » : *« Ne te couvre jamais la tête ! a hurlé ma mère. Tu entends ? Jamais ! Je me bats pour l'abandon du voile et toi tu en mets un ? Quelle est cette absurdité ?»* (Ibid., : 97)

C'est un combat qu'elle mène peut-être depuis sa jeunesse et qu'elle continue maintenant à travers sa fille en l'incitant à tenir tête à qui que ce soit, qui lui demanderait de le porter, fut-ce *Hitler*, qui symboliserait ici la force et par là l'homme :

> Même si Hitler, le roi tout-puissant des allemands, est à ta poursuite, a-t-elle dit, il faut que tu lui tiennes tête les cheveux découverts. Il ne sert à rien de se couvrir la tête et de se cacher. Ce n'est pas en se cachant qu'une femme peut résoudre ses problèmes. Elle devient au contraire une victime toute désignée. Ta grand-mère et moi avons assez souffert avec cette histoire de masques et de voiles. Nous savons que ça ne marche pas. Je veux que mes filles aillent la tête haute sur la planète d'Allah en regardant les étoiles. » (Ibid., 97)

Il est important, ici, de rechercher le sens indirect que l'auteure a voulu donner au voile car il lui donne une véritable force symbolique[4]. Le voile, ici, est représenté comme un signe de soumission et de dépendance avilissante pour la femme dont il bloque et empêche le développement et l'épanouissement. Et dans sa logique, elle projette plus loin encore dans le passé ce combat que mène la femme, puisque même la grand-mère a souffert de ce voile et de cette discrimination qui poursuit la gente féminine avec toutes les misères qu'elle endure « ce n'est pas en se cachant qu'une femme peut résoudre ses problèmes ». Rejeter le voile devient, ainsi, le symbole même et tout indiqué d'une liberté qu'on ne saurait soustraire à la femme.

Dans la continuité de son récit, nous percevons un rituel dont la femme ne peut se défaire puisque même dans la précipitation et la hâte, elle n'oubliait jamais de se couvrir. Le voile faisait partie d'elle-même et de ses habitudes, il lui collait au corps comme une seconde peau, toujours ancré dans sa tête : *« Elle essayait quand même de les suivre, enfilait en hâte sa djellaba, se voilait le visage d'un foulard de mousseline noire et se précipitait à leur suite »* (ibid., : 97)

Un peu plus loin, Fatima Mernissi décrit un autre genre de voile « le Haik », *«(…) la longue cape traditionnelle que les femmes portaient en public. Le voile traditionnel était un grand rectangle de coton blanc si épais qu'on pouvait tout juste respirer »* (ibid., 114). Celui là, trouve ses racines dans une société ancestrale qui a su imposer sa loi aux

[4] Au sens de Todorov : cf. supra.

femmes. Sujet de toutes les misères pour l'auteure. Cette dernière le voit, le sent et le vit comme un carcan que la femme doit porter malgré toute la révolte qui bouillonne à l'intérieur d'elle-même :

> Le haik, disait Chama, a probablement été conçu pour que les sorties des femmes dans la rue deviennent rapidement une telle torture qu'elles n'aient plus qu'une envie, rentrer à la maison et n'en jamais ressortir (…) Si jamais votre pied glisse et que vous tombiez, renchérissait ma mère, vous êtes sûres de vous casser les dents, puisque vous n'avez pas les mains libres. » (ibid. : 115)

Fatima Mernissi donne l'impression d'assimiler ce genre de voile à une camisole de force. Symbole d'une torture morale et physique, le voile apparaît, selon l'auteure, comme un linceul blanc enveloppant entièrement la femme, l'emprisonnant et réduisant au maximum ses moindres gestes.

Le voile apparaît ainsi comme partie intégrante de la prison dans laquelle elle est enfermée, et lorsque la narratrice relate les faits, c'est bien sûr, la condition de toutes les femmes qu'elle met en avant. Une prison régie par des lois et des règles bien précises et qu'il ne faut en aucun cas transgresser. Elle va même jusqu'à la sacraliser en la comparant avec « La Mecque », car la maison d'un homme, le harem, est un territoire protégé et inviolable, où femmes et objets sont interdits aux regards. Lorsqu'elle évoque cet espace, l'auteur emploie le conditionnel pour bien montrer que faire partie d'un harem repose sur des exigences et des clauses que les résidants ne peuvent violer : « si on connait les interdits, on porte le harem en soi » (ibid., : 61). Le mode conditionnel est récurrent dans plusieurs passages du texte, *« si on décide, si elles rencontrent… »* pour accentuer encore plus le poids des coutumes et habitudes qui régissent la vie quotidienne des femmes.

Le combat mené par la femme contre les habitudes ancestrales s'exprime également à travers la modalisation. Ainsi l'injonction de la mère qui, pour épargner à sa fille de vivre la même réalité qu'elle, va lui dire : « Si tu veux être moderne, exprime-le dans les vêtements que tu portes » (P. 61). L'injonction peut être encore plus forte quelquefois, car ce ne sont plus les coutumes qui sont mises en avant, mais plutôt ce signe considéré comme oppressif : « Ne te couvre jamais la tête ! Tu entends ? Jamais ! » (P. 97). La réitération du négatif « *jamais* » fait monter la voix et la tonalité du discours à son extrême. L'auteur montre que les hommes et les femmes ne communiquent pas, car le voile porté par la femme l'oblige à tenir le silence. Elle emploie la négation pour accentuer ce fait, « Personne ne sait vraiment **pourquoi** les hommes nous **forcen**t à porter le voile » (P. 91). C'est un rapport d'incompréhension et surtout de violence qui unit le dominant et le dominé. L'un et l'autre admettent cet état de rapports de force puisque la violence dispensée par l'un est intériorisée par l'autre. Selon le sociologue Pierre Bourdieu (1992 :142) : *« La violence symbolique est, pour parler aussi simplement que possible, cette forme de violence qui s'exerce sur un agent avec sa complicité ».*

Le voile est toujours mis en avant comme signe dégradant. Symbole de toute la misère vécue par les femmes, et chaque fois que la liberté est mise en danger, le voile se retrouve toujours sur le banc des accusés. Tout naturellement, le combat qui allait être mené par la femme afin de conquérir son autonomie et son indépendance, ambitionnait de faire disparaitre le voile. Le dévoilé allait devenir signe et symbole de pouvoir : pouvoir

de pensée d'abord, de parole ensuite et enfin d'agissement : *« Même si Hitler est à ta poursuite, il faut lui tenir tête les cheveux découverts »* (ibid., : 97).

Un combat long et difficile allait commencer dès lors. Difficile puisque les coutumes et les habitudes étaient déjà là, présentes et bien ancrées, coriaces et résistantes à toute atteinte. Pour bien démontrer cela, l'auteur emploie une prolepse et fait une projection dans le futur où même après tant d'années passées, cette culture est toujours ancrée en elle-même et influence ses jugements et sa façon d'agir. Un discours personnel est inséré dans le récit pour aborder les conséquences de cette éducation sur sa vie : « Encore aujourd'hui, presque un demi siècle plus tard… en bonne marocaine bien **« programmée »,** je me rabats souvent sur la négociation pour ne pas dire la soumission » ibid : 114). Cette imbrication entre le discours de la narratrice et celui de l'auteur est un indice de subjectivité puisqu'il permet au lecteur averti de connaitre la vision de l'auteure.

Le mal provoqué par le voile semble profond, et la difficulté de le dépasser est très grande. Il devient un véritable obstacle dès qu'il s'agit pour la femme de réaliser un travail émancipé. Acquérir une liberté de parole et d'agissement devient un exploit extraordinaire surtout dans une société où l'on avait pris habitude au silence et à l'effacement des femmes. Toujours dans la projection de sa vie future, la narratrice évoque un rêve, un désir, en disant : *« Je rêve encore du jour merveilleux où je serai capable d'exprimer une révolte spectaculaire, qui clouerait l'adversaire sur place et m'assurerait une victoire éclatante »* (ibid., 114).

Par ailleurs, pour étayer le combat que les femmes ont eu à mener et pour suivre l'évolution du voile, l'auteur introduit des passages descriptifs où de nombreux détails et particularités minutieuses sur les différents voiles et leurs attributs sont livrés au lecteur : « Elles s'enveloppaient des pieds à la tête dans leur voile, haik, ou djellaba, selon leur âge et leur statut » (P. 114). L'emploi du verbe « *envelopper* », ici, montre bien toute l'isotopie négative que l'auteur veut inscrire sur le voile. De même que les lexies utilisées pour établir la description du voile, suggèrent toujours un élément négatif et oppressif. Les termes utilisés par l'auteur sont obstinément dépréciatifs : « Le voile traditionnel était un grand rectangle de coton blanc si épais qu'on pouvait tout juste respirer » (P. 114) ; ou bien encore, « Le *haik* a probablement été conçu pour que les sorties des femmes deviennent rapidement une telle torture qu'elles n'aient plus qu'une envie, rentrer à la maison et n'en jamais ressortir » (P. 114) ; ou alors, *« Si jamais votre pied glisse et que vous tombiez, vous êtes sûre de vous casser les dents, puisque vous n'avez pas les mains libres, en plus c'est affreusement lourd, et je suis si maigre »* (ibid., : 115).

Le combat allait donc s'engager contre ce voile. D'abord en changeant sa texture et sa forme, pour ensuite le retirer et le bannir entièrement. L'épais voile blanc va laisser place au petit triangle de mousseline noire et transparente au grand dam du mari, l'homme de la famille : *« C'est exactement comme si tu n'étais pas voilée ! »* (ibid., : 115). Le *haik* allait laisser place à la djellaba qui permet aux femmes plus de liberté de mouvement des jambes et les mains libres. Nous assistons alors à une certaine évolution timide, certes, mais imposée par un contexte social et surtout politique que connait le pays à l'époque. Ainsi, « Quand les nationalistes ont commencé à envoyer leurs filles à l'école, ils leur ont également permis de porter une djellaba, beaucoup plus légère et pratique que le *haik* pour faire quatre fois par jour le trajet de la maison à l'école » (P. 115).

Graduellement, les choses changeaient et les femmes établissaient leurs marques dans une société jusque là masculine. Une négation de la valeur religieuse du voile apparait dans le récit car la femme, semble-t-il, se voilait craignant plutôt l'ordre social. Elle était sensée représenter et sauvegarder l'honneur et la considération de la famille : « *Mon père, furieux, l'a prévenue qu'elle portait préjudice aux intérêts familiaux* » (ibid., : 116)

Ainsi, la société féminine entre en ébullition. Protéger la notoriété de la famille n'était plus une obligation car d'autres tâches primaient. Les femmes, de longues années durant, enfermées et dérobées aux regards, devenaient maintenant présentes et s'exhibaient volontiers à qui le voulait. Leur beauté, longtemps subtilisée, allait être dévoilée, d'abord partiellement « femmes portant des voiles de mousseline coquins », pour être ensuite révélée entièrement, « peu après les filles se mirent à sortir dans la rue à visage découvert, jambes nues, habillées à l'occidentale, avec des sacs à main en bandoulière » (P. 116). Lentement mais sûrement, les choses commençaient à bouger, et « le désordre de la rue s'infiltrait dans notre maison (…) La planète, miraculeusement continuait à tourner » (P. 115). Cette phrase, dite sur un ton sarcastique en dit long sur la position de l'auteure qui considérait le voile, avec tous les tabous dits et non dits, comme une mise en scène artificielle faite par une société gérée par des préjugés et des coutumes désuètes puisque sans ce voile de lourd coton, la société continuait, quand même à exister. Dans cette évolution, le voile traditionnel commence à battre de l'aile et laisse la place à la djellaba adoptée d'abord par les jeunes qui fréquentaient dorénavant l'école, suivies après par leurs aînées. Et « Peu après, les filles des nationalistes se mirent à sortir dans la rue à visage découvert, jambes nues, habillées à l'occidentale, avec des sacs à main en bandoulière **»** (P. 116)

Et rien n'arrêtera ce phénomène car même la mère se retrouve « la tête nue et le visage découvert **»** (P. 116)**.** Prémices d'une révolution que l'auteure qualifiera même de rébellion, car le phénomène va toucher toute une société aidée par des apports tout à fait nouveaux tant occidentaux que du moyen Orient, sous la houlette de l'écrivain Qacem Amine et la pionnière du féminisme Zaynab Fawwaz qui a fait de son combat une lutte sans merci contre le voile. L'auteure le montre bien lorsqu'elle dit :

> La seule chose que pouvait faire Zaynab depuis son harem, c'était inonder la presse arabe d'articles et de poèmes dans lesquels elle exprimait sa haine du voile et condamnait la réclusion des femmes. Ces deux éléments, assurait-elle, étaient les principaux obstacles de l'essor musulman ». (ibid., : 125)

Désormais la société est alors partagée. D'un côté, c'est l'image de femmes qui n'ont toujours pas pu se libérer du poids de la tradition, telles que les veuves ou les divorcées. L'auteure emploie toujours le conditionnel pour les évoquer : *« Si elles l'avaient fait, on les aurait immédiatement et irrévocablement affublées d'une mauvaise réputation »* (ibid., :117). Le voile apparaît ici comme un rempart qui les protège des jugements dépréciatifs de la société dans laquelle elles évoluent. De l'autre côté, des femmes révoltées que l'auteure qualifie de « rebelles » : ce sont les insoumises de la société et de ses coutumes qualifiées d'anciennes et de désuètes. Ce sont des femmes sûres

d'elles et de leur pouvoir car elles sont venues à bout d'un long et dur combat mené contre tout un idéal et une manière de vivre : *« Aucun homme ne peut résister à ma beauté extraordinaire ! Il suffit d'un regard et les victimes innocentes tombent à mes pieds comme des mouches, il va y avoir un massacre dans les rues de Fès aujourd'hui ! »* (P. 117)

Nous pouvons affirmer que la représentation que fait Fatima Mernissi du voile, est sans équivoque négative : il est symbolisé comme l'ennemi que doit combattre et vaincre la femme afin de conquérir et gagner sa liberté et son épanouissement.

3. Conclusion

L'écriture de Fatima Mernissi nous semble au tout début de son œuvre ce qu'il y a de plus ordinaire. L'histoire qu'elle nous livre est celle d'une enfance banale au sein d'un harem et tout cela se déroulait à Fès, ville arabe, dans les années 40. Mais, cette époque est pleine de tourmentes et de rebondissements.

La société est en pleine ébullition, c'est l'époque du changement et de l'évolution. La société jusque là masculine et conservatrice est en pleine mutation. L'auteur met l'accent sur cet élément et cette évolution va devenir le thème central de son œuvre. Toute l'histoire va tourner autour de la longue et tumultueuse progression que va connaitre la société marocaine et qui va engager une confrontation interminable entre les traditionnalistes et les modernistes.

Le voile allait se retrouver au devant de la scène de toute cette confusion car le combat qui allait être mené contre ces valeurs traditionnelles, était surtout un combat de femmes, et la liberté tant convoitée ne pouvait exister derrière un voile s'il devait reléguer celles-ci à l'inertie de la matière. A travers le regard de désarroi d'une petite fille qui n'arrive pas à comprendre le monde qui l'entoure, ni le sort triste et malheureux qui était réservé aux femmes à cette époque, l'auteur tente de faire le procès à la vision générale traversant les époques et les civilisations.

Les exemples de cette soudaine révolte contre la réclusion des femmes et le signe du voile sont nombreux dans l'œuvre de Fatéma Mernissi ainsi que d'autres écrivaines comme Assia Djebbar, Nina Bouraoui et tant d'autres écrivaines préoccupées par le port du voile.

Cependant, le lecteur peut se demander aujourd'hui si le voile est toujours le symbole de la soumission, particulièrement lorsqu'on voit que des milliers de femmes voilées, dans le monde entier, participent de plus en plus dans les domaines scientifiques, économiques et même politiques ? Ne peut-il pas être considéré, à ce moment, comme le symbole de l'autonomie et un espace de liberté ? N'apparaît-il pas comme une stratégie pour investir l'espace public ? Un espace réservé aux seuls hommes.

Références

[1] Bourdieu, P & Wacquant, L. (1992). *Réponses. Pour une anthropologie reflexive.* Seuil-Paris.

[2] Chebel, M. (1993). *L'imaginaire arabo-musulman,* Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui.

[3] Gole, N. (2005). *Interpénétrations. L'Islam et l'Europe*, Paris, Golaade Editions.

[4] Mernissi, F. (1998). *Rêves de femmes : une enfance au harem.* Paris. Albin Michel.

[5] Qasim, A. (1899). Tahrir al-mar'a [La Libération de la femme].

[6] Rastier, F. (1991). *Sémantique et recherche cognitive.* Paris, PUF.

[7] Todorov, T. (1978). *Symbolisme et interprétation.* Paris, Seuil.

[8] Article

[9] Morel Cinq-Mars, J. (2004). Le voile islamique, une question de pudeur ? *Adolescence 3 (49),* p. 533-541.